



Réunion Conseil Municipal

Compte-rendu 61 du 26 janvier 2026

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Aurélie Borel, Marc Cavagnis,

Pierre Cochonat, David Fernandez, Stéphanie Gerbier Pochet, Jean-Luc Pluot, Annick Sansoe, Sandrine Scalise, Jonathan Vericel et Katia Astier (secrétaire)

Absente : Chantal Lemerre

⌚ Début de réunion à 20h30

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 3 décembre 2025) : adopté à l'unanimité

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier Pochet

Délibération : compétence éclairage public

M. le Maire donne la parole à M. CAVAGNIS Marc. Il explique qu'il faut prendre une délibération pour avoir recours au mécanisme du fond de concours afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de maîtrise de la consommation d'énergie. En collaboration avec le SIEA, il est proposé un emprunt de 32 000 € sur 12 ans pour un début des travaux au printemps 2026. Ce projet permettra de transformer tous les points lumineux en led (pour ceux qui ne le sont pas encore).

Le coût annuel de cet emprunt est 3 025, 91 € par an (capital et intérêts).

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Délibération : modification du règlement périscolaire concernant les impayés

M. le Maire donne la parole à Mme BAUDRY Céline. Elle explique qu'il faut prendre une délibération car avec le protocole de gestion des impayés du service périscolaire, il y a un envoi au final d'une lettre en recommandé. Le conseil municipal souhaite faire payer ce recommandé aux parents concernés d'une somme équivalente à ce tarif. Le prix n'est pas décidé car il évoluera en fonction du tarif en vigueur. Ceci sera ajouté au règlement du périscolaire.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Délibération : annule et remplace la délibération concernant le PEFC certification de la gestion durable de la forêt communale

M. le Maire explique qu'il faut prendre une délibération pour valider les travaux suivants de l'ONF : maintenance des limites (981,72 € HT) et travaux sylvicoles régénération naturelle des sapins et feuillus (3 472,72 € HT). A noter que la TVA est passée à 20% au 1^{er} janvier 2026.

On pourra ensuite bénéficier de subventions de la Région entre 40 à 60% (sylv'actes) ainsi que du fond local de 10% (Département).

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Questions diverses

* Commission finances

Le budget pour 2026 sera voté lors du prochain et dernier conseil municipal de ce mandat, le mardi 24 Février 2026.

* Commission travaux

- Curage des fossés aux Brotteaux. Le curage a été fait par les agents il y a quelques semaines. Une entreprise d'hydrocurage qui est passée pour nettoyer les buses.
- L'appartement du Patronage est en cours de réfection.
- Isolation des combles du Patronage à faire de devis sont en cours.
- Visite avec la société Ellipse pour la sonorisation de la salle des fêtes et de l'église.
- Projet tennis. Lors de l'enfouissement des réseaux, il est apparu qu'il était nécessaire de faire une 2^{ème} arrivée d'électricité afin d'alimenter les 2 grands côtés du terrain (et non pas un comme prévu). Il y aura donc un surplus de 384€.
- Le nettoyage des combles de la mairie a été effectué par les brigades natures ce lundi 26/01/26 au matin.

Quelques cartons entreposés dans l'ancienne mairie ont été également enlevés.

La vente de quelques meubles et chaises entreposés dans celle-ci devra être faite dans les prochaines semaines.

* PLU

- Concernant la modification du PLU en cours, le commissaire enquêteur n'interviendrait finalement qu'après les élections pour l'enquête publique.

Cela reporte donc la fin du PLU à fin juillet 2026

Au final le PLU aura couté presque 98 000 HT.

* Octopus

- La réception des agents aura lieu le 30 janvier.
- La cérémonie des vœux s'est très bien déroulée avec 180 personnes.

* IRVE (Borne de recharge électrique)

L'inauguration du 21 janvier 2026 s'est très bien déroulée en présence d'un représentant de Thevenin Ducrot. Une R5 électrique était en démonstration.

* Com DD&TE

Une petite inauguration aura lieu pour faire découvrir la zone préservée dite « les prés sauvages » aux habitants le 1^{er} mars 2026 *in situ*.

Les panneaux sont en cours d'impression.

* Commission scolaire

Pour rappel, le financement et la gestion du transport scolaire sont réalisés par la Région. Il y a eu un incident lors du transport du soir le 20 janvier. Pour régler ce souci, la mairie a partiellement géré le problème en accord avec la Région. Un protocole pour exclure les enfants turbulents et dangereux pour le transport scolaire existe, et pourra être appliqué si besoin par la Région.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 22h20.

⇒ Prochain conseil municipal le mardi 24 février 2026 à 20h.

